



Valorise l'essor de l'industrie canadienne de l'investissement

2025
Revue de l'année

AMVI⁷ Association
des marchés de
valeurs et des
investissements



TABLE DES MATIÈRES

Notre entreprise	3
Message du président du conseil d'administration	5
Message du président et chef de la direction	6
Défense des intérêts de nos membres et influence	8
Renseignements et points de vue sur le secteur	14
Excellence opérationnelle	17
Collaboration et esprit de communauté	21

Notre entreprise

L'Association des marchés de valeurs et des investissements (AMVI) est le principal porte-parole du secteur des valeurs mobilières et de la gestion de placements au Canada. Crée en 1962, notre entreprise a évolué au rythme du secteur que nous représentons. En 2025, nous avons changé de nom, passant de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) à l'Association des marchés de valeurs et des investissements (AMVI), afin de refléter notre mandat élargi qui consiste à défendre les intérêts des gestionnaires d'actifs et des courtiers en placement, y compris les participants aux marchés financiers.

Notre objectif est de donner les moyens d'agir au secteur canadien des placements

En défendant les intérêts d'un secteur florissant qui stimule la croissance économique, soutient l'innovation et offre d'excellentes occasions aux Canadiens et Canadiennes, nous veillons à ce que notre secteur demeure solide, résilient et tourné vers l'avenir.

Un pilier de l'économie canadienne

4 B\$

150 G\$

138 k



Nos membres supervisent un actif de 4 000 milliards de dollars et desservent plus de 20 millions de Canadiens

L'épargne privée représente 150 G\$ du PIB

138 000 emplois y sont associés, ce qui est supérieur au nombre d'emplois dans les segments du pétrole et du gaz, de l'extraction minière et de l'acier

Nous fournissons des capitaux qui alimentent les activités des gouvernements et la croissance des affaires

Message du président du conseil d'administration



Bill Packham
Président et chef
de la direction
Aviso

L'année dernière a été un moment charnière pour l'AMVI. Comme je suis membre du conseil d'administration depuis 2018, j'ai été aux premières loges de l'évolution de l'association et j'ai continuellement été inspiré par l'engagement et la collaboration qui ont donné vie à notre mandat renouvelé.

La transformation entreprise cette année a nécessité une surveillance réfléchie et un sentiment d'engagement commun. Notre conseil d'administration a compris sa responsabilité de gérance : fournir des conseils, assurer une solide gouvernance et permettre aux dirigeants d'agir avec audace à mesure que l'AMVI prend forme. Il en résulte une organisation mieux outillée, plus unifiée et mieux adaptée aux besoins de notre secteur.

En tant que président, je suis convaincu que l'AMVI est bien placée pour tenir sa promesse de donner plus de pouvoir au secteur canadien des placements. Notre conseil d'administration demeure déterminé à faire preuve de transparence et à assumer ses responsabilités, en se fiant toujours à nos membres pour façonner notre orientation.

Le secteur des placements et des valeurs mobilières joue un rôle essentiel dans l'avenir économique du Canada, que ce soit en soutenant la sécurité financière ou en favorisant les priorités nationales au moyen de capitaux à long terme. Notre secteur améliore la vie des Canadiens.

À l'aube des deux prochaines années à titre de président du conseil d'administration, je suis optimiste à l'égard de notre avenir. Le conseil d'administration continuera de fournir des précisions stratégiques et des directives cohérentes à mesure que l'AMVI entrera dans son prochain chapitre. Au cours de l'année à venir, nous nous concentrerons sur le renforcement de la défense des intérêts, la promotion de l'innovation et le soutien de la résilience à long terme du secteur canadien des placements. Grâce à la collaboration et au partenariat, nous continuerons de rédiger une histoire à succès pour le Canada.

Message du président et chef de la direction

L'année 2025 a mis à l'épreuve le secteur canadien des placements. Les changements géopolitiques et l'escalade mondiale des tarifs douaniers américains généralisés ont créé de l'incertitude pour les entreprises et les investisseurs et mis l'ensemble de notre secteur au défi de composer avec un contexte sans précédent. Cette période stressante a également eu des répercussions sur l'élaboration des politiques gouvernementales, alors que le Canada venait d'élire un nouveau dirigeant à Ottawa. Dans ce contexte de turbulences, nous nous sommes unis pour renforcer notre voix collective, tant à l'échelle nationale que mondiale.

À une époque marquée par une complexité et des changements croissants, nos membres ont clairement indiqué que le secteur canadien des placements avait besoin d'une voix plus forte et unifiée. En réaction, nous avons franchi une étape importante en devenant l'Association des marchés de valeurs et des investissements (AMVI). Nous avons élargi notre mandat pour nous adapter à l'évolution du secteur tout en honorant notre héritage, en rassemblant les gestionnaires d'actifs, les gestionnaires de patrimoine et les participants aux marchés financiers afin de défendre de façon plus efficace et proactive les politiques, les données et la collaboration dont notre secteur a besoin pour prospérer et se développer en vue de servir les investisseurs canadiens.

En période de bouleversements, la clarté du but est essentielle. Pour l'AMVI, l'objectif est évident : donner les moyens d'agir au secteur canadien des placements. Globalement, notre secteur gère un actif de plus de 4 000 milliards de dollars, ce qui fournit des capitaux pour stimuler la croissance économique, favoriser l'innovation et créer des occasions pour tous les Canadiens. J'estime que c'est notre devoir, un devoir que partage toute l'équipe de l'AMVI.

Le rythme des changements au cours des 12 derniers mois a été remarquable. Nous avons travaillé rapidement pour revitaliser notre structure de gouvernance, accroître nos capacités et approfondir notre engagement auprès des membres, des organismes de réglementation et des décideurs. Nos



Andy Mitchell
Président et chef
de la direction
AMVI

comités, groupes de travail et équipes spéciales ont rassemblé des centaines d'acteurs majeurs du secteur pour s'attaquer à des enjeux complexes et faire progresser les principales priorités opérationnelles et politiques de notre secteur.

Nous avons également renforcé nos activités de défense des intérêts en soumettant 23 propositions sur des questions réglementaires et fiscales qui revêtent une importance cruciale pour nos membres et les investisseurs qu'ils servent. Nous avons élargi nos capacités en matière de données et d'analyse afin d'offrir des renseignements plus exploitables, et nous avons renforcé notre rôle de rassembleur et de facilitateur, favorisant une collaboration plus étroite et le partage des connaissances.

En repensant à tout ce que nous avons accompli en 2025, je suis frappé par tout ce qui a été réalisé en si peu de temps. Ce progrès est le fruit du travail de notre équipe, qui a relevé le défi de créer quelque chose de nouveau tout en maintenant les plus hauts niveaux d'excellence dans ses activités de base; de notre conseil d'administration, dont les orientations stratégiques nous ont permis de nous concentrer sur ce qui compte le plus; et de nos membres, dont l'engagement, les commentaires et le partenariat ont rendu cette transformation possible.

Les assises que nous avons jetées en 2025 nous placent en bonne position pour en faire encore plus au cours des prochaines années. Nous continuerons d'élargir notre portée de défense des intérêts, d'améliorer nos services et de renforcer la contribution du secteur des placements à la prospérité économique du Canada.

Je vous remercie de votre confiance et de votre partenariat. Je me réjouis à l'avance du travail que nous accomplirons ensemble en 2026.

“

En repensant à tout ce que nous avons accompli en 2025, je suis frappé par tout ce qui a été réalisé en si peu de temps.

”



Défense des intérêts de
nos membres et influence



Promouvoir d'importantes initiatives par nos prises de position

En 2025, nous avons consolidé notre engagement auprès du gouvernement pour nous assurer que la voix de notre secteur influence les principales décisions politiques. Dans le cadre de recherches, d'analyses et de collaborations, nous avons participé activement aux consultations prébudgétaires et à la politique de l'ARC, en plus de promouvoir des initiatives qui protègent les investisseurs, améliorent la sécurité financière et accroissent la compétitivité des marchés.

Protéger les investisseurs âgés : Article 899 du projet de loi HR1

Nous avons mené une initiative à l'échelle du secteur visant à fournir une analyse détaillée et des commentaires sur l'article 899 du projet de loi américain HR1, qui aurait pu avoir des conséquences imprévues pour les investisseurs canadiens.

En tant que représentant et porte-parole du secteur canadien des placements, nous avons coordonné les activités de sensibilisation et de communication entre les associations financières canadiennes afin de présenter une position unifiée et factuelle aux parties prenantes du gouvernement.

Nous avons mis l'accent sur l'incidence potentielle sur les investisseurs canadiens et souligné l'importance de l'harmonisation des règles fiscales transfrontalières. Grâce à cette initiative, nous avons renforcé le cadre de protection des investisseurs du Canada tout en favorisant la collaboration entre les associations sectorielles.



Plan d'action sur l'épargne-retraite

Nous avons lancé un plan d'action complet en matière d'épargne-retraite, qui s'appuie sur les conclusions de notre rapport de recherche novateur intitulé [Le casse-tête de la retraite au Canada : la nécessité de placer l'épargne privée au cœur de la réforme](#). L'épargne privée représente désormais près de la moitié de tout le revenu de retraite; une augmentation spectaculaire qui souligne la nécessité de mettre à jour le cadre d'épargne-retraite.

Le plan d'action fait état de trois mesures clés pour combler les lacunes de longue date du système de retraite du Canada :

- moderniser les règles relatives à la retraite afin de tenir compte de la longévité;
- établir des règles équitables pour tous les épargnants;
- faire de l'épargne un geste implicite pour permettre une participation plus large.

Tout au long de l'année, nous avons fait progresser ce programme au moyen de propositions prébudgétaires et d'un engagement auprès des décideurs fédéraux et provinciaux, plaçant l'épargne privée au cœur des discussions sur la réforme de la retraite au Canada. Ces efforts jettent les bases des réformes que nous nous engageons à mettre en œuvre en 2026 et par la suite.



Expansion de notre réseau

Nous avons accueilli 11 nouveaux membres des marchés financiers et nous sommes joints à des groupes sectoriels clés afin de fournir des commentaires et des conseils sur les enjeux émergents :

- groupe consultatif sur l'infrastructure liée aux garanties et les pratiques du marché de la Banque du Canada;
- groupe des usagers de la division de la réglementation de la Bourse de Montréal;
- International Council of Securities Associations (ICSA)

Nous avons rencontré chaque trimestre l'OCRI, la division de la réglementation de la Bourse de Montréal et la CVMO pour faire progresser les priorités communes.

Une voix pour les marchés financiers canadiens

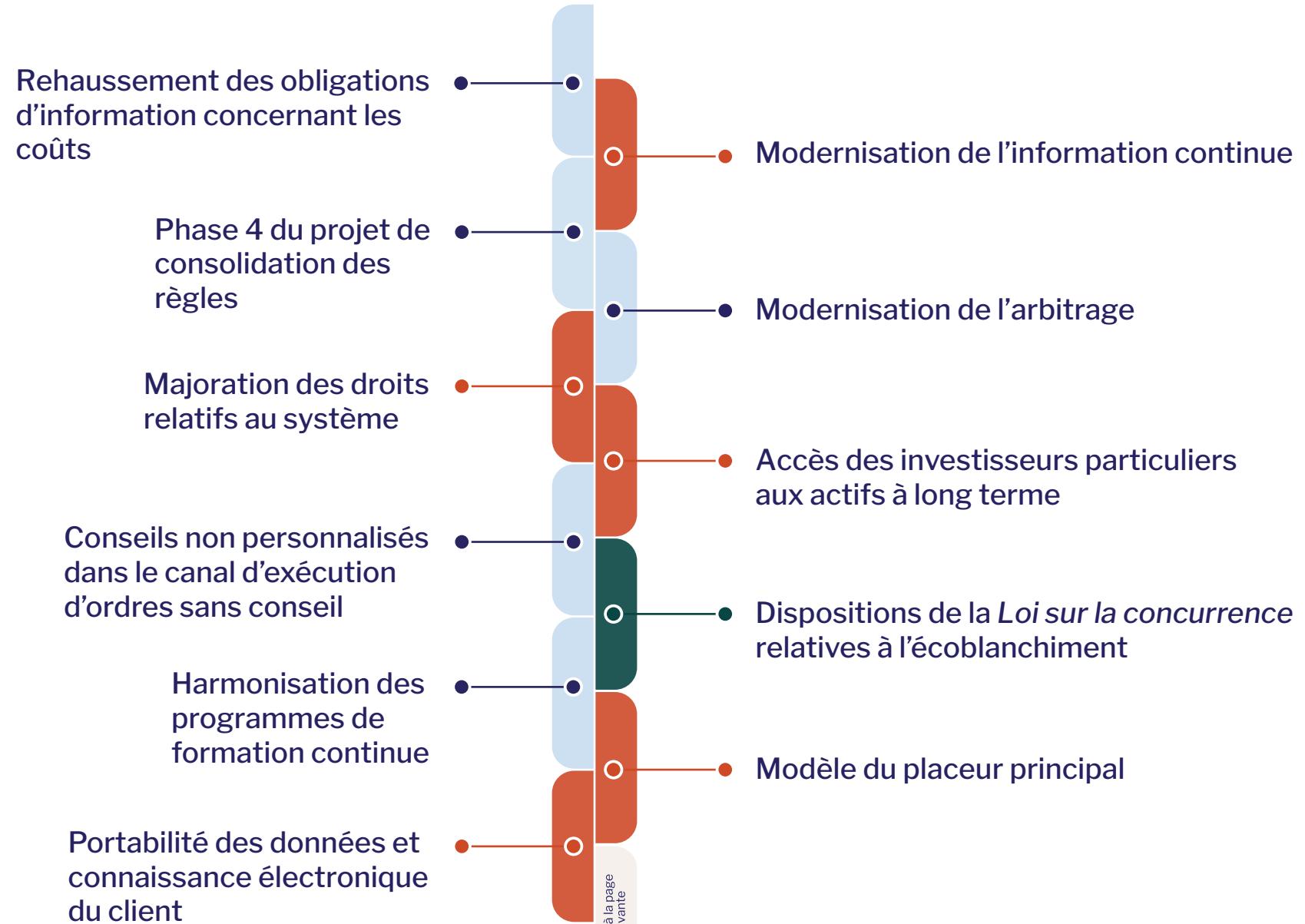
Cette année, marquée par l'arrivée de l'AMVI sur les marchés financiers, nous avons commencé à offrir une expertise relativement aux opérations, aux émissions, aux ventes et aux pratiques de négociation portant sur les actions et les titres de créance, y compris en ce qui concerne les produits dérivés et le financement (mises en pension et prises en pension) connexes.

Un nouveau comité directeur et trois groupes de travail (celui des titres à revenu fixe, celui des actions et celui de l'exploitation et des opérations financières) nous ont guidés pour nos propositions liées aux marchés financiers, afin de nous assurer de la pertinence des discussions sur les politiques et les aspects réglementaires pour ces nouveaux enjeux clés.

Élaboration des politiques : Nos propositions pour 2025

L'AMVI a répondu à 23 consultations sur des politiques—soit plus que toute autre année précédente.

● l'OCRI ○ Commissions des valeurs mobilières ○ Facteurs ESG ○ Fiscalité



Points saillants des soumissions



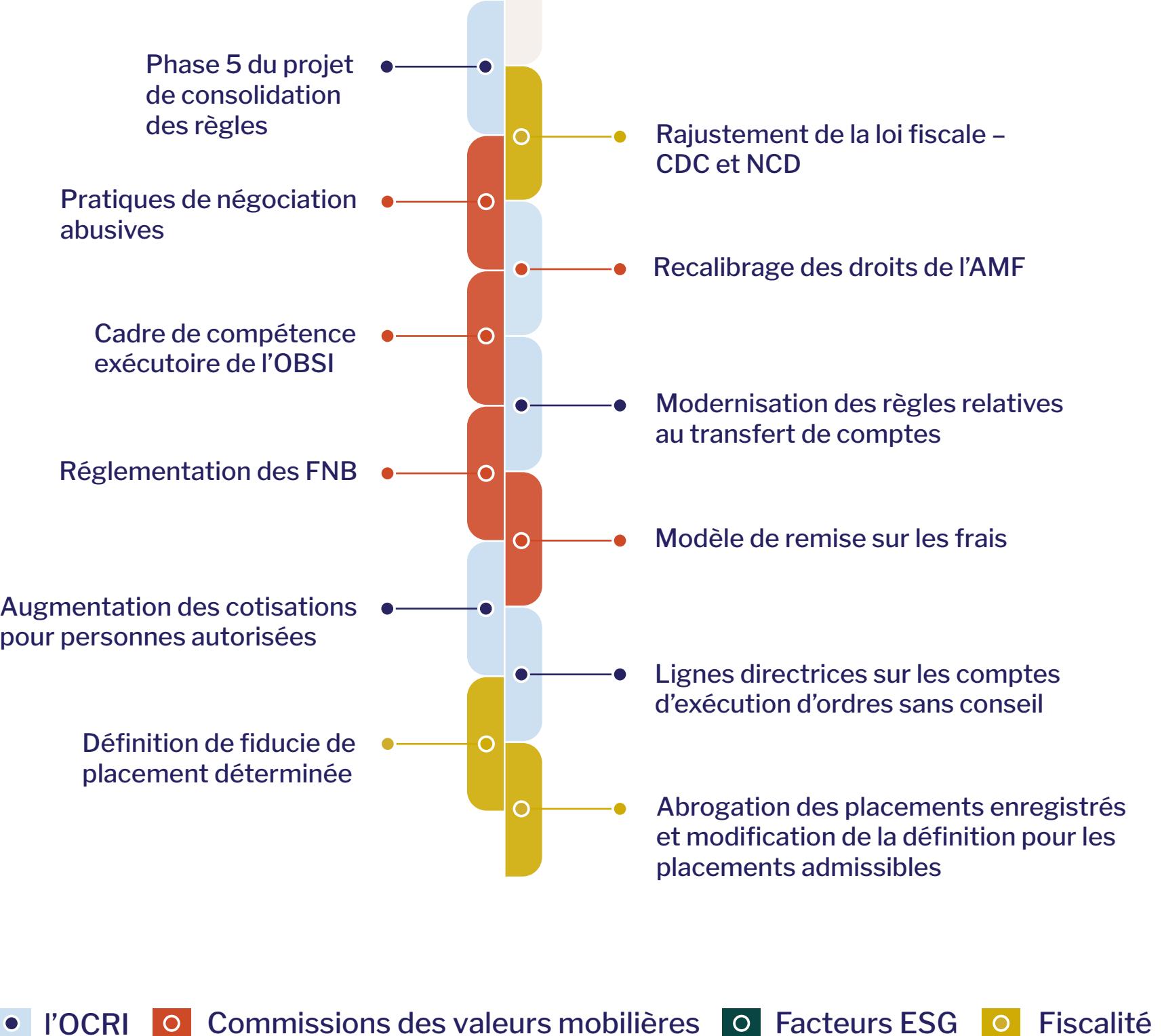
Cadre de réglementation des FNB

Les ACVM ont lancé une initiative pour mettre à jour le cadre de réglementation des FNB, en mettant l'accent sur le renforcement du mécanisme d'arbitrage. Pour soutenir notre mandat élargi, nous avons réuni des gestionnaires de FNB et des sociétés de marchés des capitaux afin de coordonner les commentaires du secteur. À partir de cette expertise collective et de nos propres recherches, nous avons soumis des commentaires appuyant des réformes équilibrées.



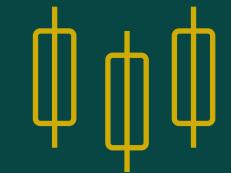
Conseils non personnalisés pour les investisseurs autonomes

Comme les investisseurs autonomes se tournent de plus en plus vers des sources d'information non traditionnelles, notamment les influenceurs de la finance (finfluenceurs), l'OCRI a entrepris un examen du cadre réglementaire pour les sociétés d'exécution d'ordres sans conseil. Nous avons répondu à deux consultations, appuyant un accès à de l'information fiable, une plus grande clarté des attentes réglementaires, la neutralité du modèle d'affaires, l'amélioration de l'autonomie des investisseurs, la gestion globale des conflits d'intérêts ainsi qu'une amélioration de l'accessibilité et de l'inclusivité.



Placements admissibles

Nous avons répondu à la proposition du ministère des Finances visant à moderniser et à simplifier les règles relatives aux placements admissibles des régimes enregistrés. Nous avons recommandé l'ajout de nouvelles catégories de placements admissibles et le maintien des fonds de cryptomonnaies en tant que placements admissibles. Plusieurs de nos recommandations ont été incluses dans le budget fédéral de cette année, y compris un plan visant à abroger le régime des placements enregistrés et à le remplacé par de nouvelles catégories de placements admissibles.



Pratiques de négociation

Par l'entremise de notre comité directeur sur les marchés financiers et des groupes de travail nouvellement mis sur pied, nous avons fourni à la CVMO des commentaires exhaustifs sur les modifications proposées au règlement qui régit les négociations dans le cadre des distributions, des offres publiques officielles et des transactions d'échange d'actions. Bien que nous appuyons les mesures visant à enrayer les pratiques de négociation manipulatrices et trompeuses, nous avons fortement recommandé à la CVMO de procéder à des améliorations ciblées et de renforcer l'application des règlements existants pour éviter de nuire involontairement à la formation de capital.



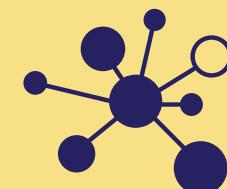
Renseignements et points de vue sur le secteur

Recherche et statistiques

Les capacités de l'AMVI en matière de recherche et de données nous distinguent et en font la ressource définitive de renseignements sur le secteur et de leadership éclairé. Ceci permet de fonder nos politiques ainsi que nos activités de défense des intérêts et de communications grâce à des recherches crédibles et des analyses pertinentes.

Nos statistiques sectorielles fournissent des données actuelles et exactes aux membres, les aidant à prendre des décisions d'affaires éclairées.

En plus de soutenir notre travail de défense des intérêts, les recherches de l'AMVI fournissent également des renseignements sur le comportement des investisseurs et les stratégies sectorielles. Par exemple, nous avons mené des enquêtes sur l'état de préparation auprès des courtiers et des gestionnaires de fonds de placement afin de comprendre comment le secteur se prépare à répondre aux nouvelles exigences en matière d'information sur le coût total qui entreront en vigueur en 2026. En recueillant des renseignements détaillés sur l'état de la mise en œuvre, les plans d'échange de données et les stratégies de soutien aux conseillers et aux clients, l'AMVI produit un portrait complet du niveau de préparation à l'échelle du secteur.



Un chef de file en matière de données sur le secteur

L'AMVI est reconnue comme la source fiable de données sur les fonds communs de placement et les FNB, sur lesquelles s'appuient nos membres, le gouvernement, les organismes de réglementation et les médias. Nous recueillons des données directement auprès des sociétés, nous effectuons des estimations lorsque des rapports directs ne sont pas disponibles et nous éliminons toutes les principales formes de double comptabilisation, ce qui garantit la précision des données.

Nous publions également des statistiques mensuelles sur le secteur et un rapport annuel sur les placements qui constituent des références essentielles dans l'ensemble du secteur.

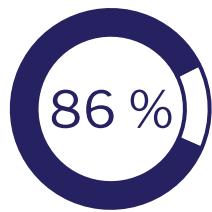
Sentiment des investisseurs

Depuis 20 ans, notre sondage de référence annuel, en collaboration avec Pollara Strategic Insights, démontre comment les Canadiens épargnent et investissent. Chaque année, ce sondage évolue afin de refléter l'évolution des marchés et de l'état d'esprit des investisseurs.

Cette année, nous avons élargi le sondage pour inclure non seulement les détenteurs de fonds communs de placement et de parts de fonds négociés en bourse (FNB), mais aussi ceux qui détiennent des actions, des obligations, des cryptomonnaies et d'autres types de placements, ainsi que les non-investisseurs. Les résultats élargis offrent de nouvelles perspectives, notamment :



Les deux tiers des investisseurs affirment que les conseils d'un conseiller financier sont plus importants que jamais en période d'incertitude économique.



86 % des investisseurs sont très satisfaits ou entièrement satisfaits de leur représentant en conseiller financier.



Les ménages canadiens détiennent le plus souvent des fonds communs de placement, des actions et des CPG, tandis qu'une part importante détient également des parts de FNB, des obligations et des cryptomonnaies.





Excellence opérationnelle

Gouvernance stratégique

Cette année, nous avons amélioré notre cadre de gouvernance afin d'approfondir l'engagement auprès de nos membres et d'amplifier le rôle des experts dans l'élaboration de notre travail. Notre conseil d'administration ainsi que divers comités et conseils consultatifs guident les priorités stratégiques de l'AMVI et soutiennent la prise de décisions éclairées et axées sur le secteur.



Comités et groupes de travail

Pour tenir compte de l'ampleur de notre travail, nous avons modernisé la structure des comités et des groupes de travail et élargi notre expertise afin de soutenir notre travail de défense des intérêts et notre leadership opérationnel. De nouveaux groupes ont été mis sur pied du côté des courtiers en placement et des fonctions liées aux marchés financiers, dans les services juridiques et de conformité spécialisés, ainsi que pour un éventail d'instruments financiers, notamment les actions, les titres de créance, les produits dérivés ainsi que les mises en pension et prises en pension, en plus d'une équipe spéciale responsable de la communication de l'information sur le coût total.

Aujourd'hui, le cadre de gouvernance de l'AMVI englobe :

- 10 comités
- 17 groupes de travail
- 9 équipes spéciales
- 16 sous-groupes
- 1 519 bénévoles

Ensemble, ces groupes renforcent l'expertise collective qui sous-tend le leadership de l'AMVI en matière de défense des intérêts et d'opérations.



Collaboration des bénévoles en action : Équipe spéciale de la communication de l'information sur le coût total

La nouvelle équipe spéciale chargée de la communication de l'information sur le coût total regroupe des bénévoles qui sont des gestionnaires d'actifs et des courtiers issus à la fois de sociétés indépendantes et de grandes sociétés. Le groupe a élaboré des outils pratiques, y compris des FAQ et des exemples de scénarios, pour aider les sociétés à composer avec l'information sur le coût total en toute confiance et à soutenir les communications avec les investisseurs. Nous avons également participé à un balado axé sur les conseillers pour favoriser une plus grande préparation.

Notre engagement auprès des ACVM et de l'OCRI a produit des résultats positifs à l'égard de questions clés comme le ratio des frais du fonds (RFF) en pourcentage et le traitement des remises sur les frais, ce qui a réduit le fardeau réglementaire pour les courtiers tout en maintenant la transparence pour les investisseurs.

Transformation numérique

Nous améliorons nos capacités et nos processus numériques afin d'offrir une expérience plus harmonieuse et réactive aux membres. Les investissements dans les technologies et les initiatives de modernisation permettent une mobilisation plus efficace, une plus grande transparence et une meilleure prestation de services.

Le déploiement d'un MRCC revitalisé renforcera notre capacité à communiquer avec les membres et à leur offrir des services plus personnalisés.





Collaboration et esprit de communauté

2025 event highlights

Informer nos membres et maintenir le contact avec eux était une priorité pour l'AMVI en 2025. Nous avons accueilli plus de 1 600 participants dans le cadre de 11 événements et webinaires, offrant des occasions d'apprentissage et de réseautage afin de favoriser le partage des connaissances et la croissance professionnelle.

1 820
participants

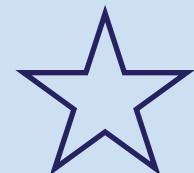
30 % augmentation du nombre
de participants

11 webinaires et
événements



Webinaires

Nous avons présenté des analyses d'experts dans le cadre de nos webinaires. Parmi les sujets abordés, mentionnons les Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID), les fonds d'actifs à long terme, l'information sur le coût total, le système bancaire ouvert et le rôle de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI).



Événements notables

Conférences à l'échelle nationale et au Québec
Dans ces deux conférences, les principaux sujets abordés ont été le rôle du Canada dans les marchés mondiaux, les tendances internationales du secteur, la modernisation de la réglementation et la surveillance, l'innovation en matière de produits, l'information sur le coût total et l'IA.

Tournoi de golf annuel AMVI/Fundserv

Notre tournoi de golf a attiré près de 200 participants et a permis de recueillir 50 000 \$ pour JA Canada, ce qui témoigne de notre engagement à l'égard du développement communautaire et de la littératie financière.

Notre portée

↑ 28 % croissance dans la couverture médiatique sur 12 mois

↑ 17 % croissance du nombre d'abonnés LinkedIn sur 12 mois

134,2 k+ impressions dans LinkedIn

3 400+ abonnés à notre bulletin hebdomadaire



Leadership éclairé

L'AMVI a rédigé plusieurs chroniques dans *Investment Executive*, apportant son leadership éclairé sur des questions pertinentes pour le secteur, notamment la souplesse de l'épargne-retraite et notre plan d'action, l'incidence des tarifs douaniers américains, la réduction du fardeau réglementaire pour favoriser l'efficacité et la résilience économique, et le coût élevé du jeu par rapport aux placements.

Suivez-nous



« Un secteur des placements dynamique est accessible à tous les Canadiens. »

Judy Goldring, ancienne présidente du conseil
Chef de la direction, La Société de Gestion AGF Limitée